

Actu

JUSTICE

Un banquier suisse à l'isolement à Marseille

Incarcéré aux Baumettes pour «blanchiment» et «association de malfaiteurs», François Rouge n'est pas près de sortir

Ian Hamel - 12 Janvier 2008
Le Matin Dimanche

La prison des Baumettes, à Marseille, est si (tristement) célèbre que des sites Internet en proposent des vues du ciel et des photos satellites. Habitué à abriter les plus célèbres braqueurs, porte-flingues et trafiquants des bords de la Méditerranée, l'établissement héberge aussi depuis début décembre François Rouge, l'ancien patron de la Banque de Patrimoines Privés Genève (BPG). La justice française lui reproche quelles broutilles, comme celles d'avoir investi dans le Concorde, un cercle de jeux soupçonné de recycler l'argent du grand banditisme.



Michel Perret

François Rouge, ancien patron de la Banque de Patrimoines Privés Genève, est, d'après son avocat, très marqué par la violence qui règne dans la prison

Autre fadaise, François Rouge se serait associé à des personnages trop impétueux, comme le Corse Paul Lantieri, inculpé pour «recel de criminel et association de malfaiteurs», et dont la police aimerait bien retrouver la trace dans le maquis. «Les Baumettes, ce n'est pas Champ-Dollon, mais les damnés de la terre. Comme cette prison ne possède pas de quartier réservé aux personnalités, François Rouge est à l'isolement, pour sa propre sécurité», souligne Marc Bonnant, son avocat. «Il est très marqué par la violence qui règne dans la prison. Il s'est promis de se battre à l'avenir pour améliorer la situation des prisonniers», précise-t-il. Pour l'ancien bâtonnier, le financier suisse subirait son sort avec «beaucoup de courage et de dignité».

Eviter un refus humiliant

Du courage, François Rouge en aura besoin, car il ne devrait pas humer l'air du lac Léman avant plusieurs mois. Sa demande de mise en liberté n'est même pas à l'ordre du jour. Motif? Il veut éviter un humiliant refus, comme celui subi la semaine dernière par l'ancien capitaine Paul Barril, également incarcéré aux Baumettes. «Pour motiver ce rejet, le juge rappelle qu'il y a déjà eu quatre morts dans cette affaire, trois dans une fusillade dans un bar à Marseille, et un dans une clinique d'Aubagne», commente Sophie Jonquet, l'avocate de l'ex-supergendarme français.

François Rouge est accusé d'avoir demandé à Paul Barril d'«intimider» un clan adverse, et Barril d'avoir accepté le contrat, ce que les deux hommes démentent. Une confrontation est prévue le 17 janvier prochain. Le gendarme est sous le coup d'une inculpation pour «association de malfaiteurs, en vue d'une extorsion de fonds en bande organisée, en vue de la commission d'assassinat et de corruption». Une broutille.

Démission de Bénédicte Fontanet

A Genève, l'affaire connaît un petit rebondissement avec la démission de Bénédicte Fontanet de la vice-présidence de la Banque de Patrimoines Privés Genève. Proche de François Rouge, cet avocat genevois est l'administrateur unique de la société Sextius SA, domiciliée dans son étude. Créée le 16 mars 2000, Sextius a bénéficié d'un prêt de 2 millions de francs de la part de la BPG. L'argent a été investi dans

deux brasseries à Aix-en-Provence, et dans le luxueux restaurant Rich à Paris...
attendant au fameux cercle de jeux Concorde.